



Le 2 novembre 2020.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 2 novembre 2020, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères  
Messieurs Jean-Marie-Poulin, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Nous avons également la présence de Madame Louise Côté, qui sera confirmée durant cette rencontre à titre d'adjointe.

Également Madame Geneviève Boutin, chargée de projet.

**Etant donné que nous sommes en zone rouge, le conseil se tient à huis clos, sans la présence de citoyens.**

Mme Luce Périard ouvre la séance et fait la lecture du projet d'ordre du jour, en ajoutant quelques points.

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 5 octobre 2020 et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste fournie par la secrétaire :

Ministère des Finances	2 <sup>e</sup> vers, quote-part SQ	13 340,00 \$
Copernic	2 <sup>e</sup> vers. rivière Bulstrode	84,24
Forfait Médéric	1 <sup>er</sup> vers. cour garage	1 845,35
....	1 <sup>er</sup> vers. entr. hiver ch. privés	9 006,38
Vivaco	quincaillerie usine	65,88
Bionest	garage + terrain jeux	847,88
Gesterra	vidange fosse (repayé)	137,87
....	achat bac brun	157,33
Rogers		132,07
Vivaco	produits nettoyeurs c.c.	12,95
Rabais Campus	revues bibliothèque	146,48
Energie Sonic	diesel	1 221,60
Buropro	livre biblio.	13,60
Cain Lamarre	avocats	380,28
Christiane Leblanc		1 953,52
Mario St-Cyr	all. dép. nov.-20	300,00
Gilles Leblanc	c.c. oct.	100,00
Alain René	fact. + surveillance internet	560,51
Gesterra	transport matières nov.-20	3 685,55
....	traitement matières oct.	1 404,85
Buropro	papeterie	56,98
Télébec	usine	97,68
Les Services EXP	15% avancement travaux	2 066,10

Mario St-Cyr	réservoir second diesel génératrice	75,00
Buropro	encre	156,06
....	affiche (Nouveaux Horizons)	64,39
....	matériel (repayé OTJ)	90,04
Receveur Général Canada		1 300,45
Vivaco	matériel usine	17,18
Canton de Ham-Nord	redevances sablières	1 457,72
Carquest	matériel usine	67,35
Buropro	livres (repayé OTJ)	71,28
Distribution SécurMed	matériel protection	89,19
Geneviève Boutin	encre photocopieur	132,19
Garda	surveillance alarme garage	206,27
Alain René	entretien internet bureau municipal	68,99
....	entretien tour internet	68,99
Mario St-Cyr	ampoule usine	26,42
EnvinnoX	analyse d'eau courante	228,80
....	analyse eau brute/projet TECQ	1 980,73
Postes Canada	circulaires	31,51
Les Débroussailleurs	GSL	5 501,55
Hydro Québec	éclairage public	230,21
Sogetel	garage	33,30
....	c.c.	69,89
....	bureau	70,67
....	internet	712,85
Geneviève Boutin	armoires	457,53
Petite caisse	caisse de papier	42,50
	Total	<hr/> 50 868,16 \$

+ salaire des employés : 6 467,14 \$

On a eu une question par courriel concernant le projet de Marquis Tardif, la secrétaire répondra à la demanderesse qu'il n'y a pas de nouvelle demande au sujet de la gravière.

#### **01-11-20      RÉOLUTION ENGAGEMENT ADJOINTE**

Il est proposé par M. Jean-Marie Poulin, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham procède à l'embauche de Madame Louise Côté à titre de directrice générale et secrétaire trésorière adjointe à compter du 2 novembre 2020, aux conditions prévues en annexe.

#### **02-11-20      RÉOLUTION SUIVI 65 RANG 2 SUD**

Concernant la demande de Mme Geneviève Cloutier pour faire abolir la résolution du mois d'octobre, concernant une dérogation mineure, le conseil fera réponse à l'effet que ladite résolution reste valide ; la propriétaire pourra refaire une autre demande de dérogation mineure si elle veut toujours poursuivre son projet avec des modifications.

#### **03-11-20      RÉOLUTION SUIVI 28 ROUTE 161**

Suite à la demande du propriétaire pour être remboursé du montant initial qu'il avait déboursé en 2013, soit 255,34 \$, pour une demande de modification de zonage dans son secteur, et pour laquelle il y a eu une erreur, nécessitant maintenant une dérogation mineure pour mettre le tout conforme, il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas rembourser le montant demandé, mais de ne pas lui charger le coût de la dérogation mineure (100 \$) que la municipalité vient de faire pour régulariser son installation, puisque les travaux ont été effectués de bonne foi et que ça ne lui a pas porté préjudice jusqu'à date.

**04-11-20**                    **RÉSOLUTION RAPPORT COMPARATIF 2019-2020**

Dépôt du rapport financier comparatif 2019-2020, il est proposé par M. Jean-Marie Poulin, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter ledit rapport financier et de le faire paraître sur le site internet.

Nous recevons du ministère des Affaires municipale une aide Covid au montant de 23 384 \$, pour compenser à la fois les pertes de revenus et les coûts supplémentaires liés à la pandémie.

**05-11-20**                    **RÉSOLUTION CONCERNANT L'OPPOSITION DU MILIEU MUNICIPAL CONCERNANT LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC INSCRITES DANS LE PROJET DE LOI 49 DÉPOSÉ À L'AUTOMNE 2019**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham demande au gouvernement du Québec de retirer l'article 81 du projet de loi 67 pour le laisser dans le projet de loi 49 pour laisser place à la discussion afin de trouver une solution raisonnable permettant aux municipalités de conserver leur pouvoir de zonage et d'assumer leur responsabilité de maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain, et de conserver le droit des citoyens de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie.

**06-11-20**                    **RÉSOLUTION REPRÉSENTANTS BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Nancy Delisle à titre de représentante municipale, et Mme Taomie Pépin à titre de coordonnatrice de la bibliothèque municipale de Notre-Dame-de-Ham.

Trio Desjardins : on ne va pas vers ce projet, peut-être plus à l'interne, suite à la préparation du budget.

Point d'accès protection internet des documents municipaux avec Victoriaville : à mettre au budget.

Subvention annuelle, entretien des chemins locaux 2020-2021, à recevoir 140 493 \$.

**07-11-20**                    **RÉSOLUTION CHANGEMENT INSPECTION RÉGIONALE**

Attendu que nous avons le service de l'inspection régionale de la MRC d'Arthabaska depuis le mois d'octobre 2019 ;

Attendu que M. Philippe Habel s'est bien intégré dans la municipalité pour faire le suivi des permis et autres tâches relevant des règlements d'urbanisme ;

Attendu que la MRC nous propose une autre personne pour faire ce travail, suite à la réorganisation du service d'inspection régionale ;

Attendu que les membres du conseil de Notre-Dame-de-Ham ne sont pas d'accord avec ce changement ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham fasse part de son désaccord.

**08-11-20**                    **RÉSOLUTION POUR COPERNIC**

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une nouvelle résolution d'appui à Copernic pour reconfirmer le financement déjà approuvé en 2017 et les trois versements annuels se rapportant aux trois années de mise en œuvre des actions du projet *Intégration d'actions innovantes et collectives de lutte contre les changements climatiques dans le bassin versant de la rivière Bulstrode*.

Présentation du rapport bilan stratégie de l'eau potable adopté par le ministère.

**09-11-20      RÉSOLUTION DÉPENSES INSTALLATION GÉNÉRATRICE**

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'affecter les dépenses pour l'installation de la génératrice dans le garage du centre communautaire à même la subvention 9-1-1 reçue en 2019.

Demande de la Société sylvicole Arthabaska-Drummond pour entretenir le chemin de la Grande Ligne (10<sup>e</sup> rang) jusqu'en février, le conseil n'est pas d'accord parce que notre employé n'aurait pas le temps et notre équipement pourrait ne pas suffire à entretenir ces chemins.

Semaine des proches aidants, 1<sup>er</sup> au 7 novembre.

Journée mondiale du diabète, 14 novembre.

Information sécurité publique, prévision urgence hivernale.

**10-11-20      RÉSOLUTION TECQ 2019-2023**

**Attendu que :**

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Il est résolu que :**

- La municipalité de Notre-Dame-de-Ham s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

#### **11-11-20      RÉOLUTION BUDGET RÉGIE INTERMUNICIPALE 3 MONTS**

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget de la régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts pour 2021 au coût total de 269 333 \$, notre participation étant de 27 542 \$.

Document reçu de l'UPA Centre-du-Québec, sur un projet d'accompagnement des producteurs agricoles pour une meilleure gestion des cours d'eau, des bandes riveraines et de la biodiversité associée.

#### **12-11-20      RÉOLUTION ENTENTE SPAA**

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'entente de services avec la SPAA pour 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2023, au coût de 2,12 \$ par citoyen de la municipalité pour la première année.

#### **13-11-20      RÉOLUTION AMÉNAGEMENT ARMOIRES BUREAU CHARGÉE DE PROJET**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Geneviève Boutin puisse aménager des armoires dans son bureau, au coût d'environ 500 \$, à même le budget restant des Nouveaux Horizons.

#### **14-11-20      RÉOLUTION TRANSFERTS DE POSTE**

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les transferts de poste suivants :

- Bionest garage au poste entretien garage
- Bionest terrain de jeux au poste entretien extérieur c.c.
- Débroussaillage au poste pierre, gravier

#### **15-11-20      RÉOLUTION DEMANDE DE SOUMISSION RÉPARATION GROTTTE**

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers de demander une soumission pour la réparation de la toiture de la grotte l'an prochain.

**Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.**

Luce Périard, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h40).

Accepter sur proposition de M. Jean-Marie Poulin

Seconded par M. Jean-Luc Lavigne

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a grade 1  
Directrice générale et secrétaire trésorière





